REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 03 mai 2018 Convocation du 26 avril 2018

<u>Présents</u>: Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne DONDE, Christine DROUILHET, François FERTHET, Karine JULIEN, , Yvan PAUGET.

Excusés : Stéphane MARZA

Secrétaire de séance : Christine DROUILHET

1/ Assainissement raccordement lotissement Les Noyers

Le dossier est en cours d'étude, une présentation sera prévue prochainement.

2/ Voirie: traversée du hameau du Villard

Monsieur le maire présente les aménagements possibles :

- un effet porte de chaque côté de la route via une peinture au sol et des bordures,
- deux plateaux ralentisseurs à l'entrée et la sortie du hameau,
- un système d'écluse sur la voie centrale.

Dans l'attente de la réalisation du projet, des baliroads pourront être positionnées afin d'observer l'impact des futures modifications sur le comportement des automobilistes.

Le projet s'élève actuellement à 52.000,00 € HT.

Une subvention de 15 % sur 2019 sera demandée dans le cadre des amendes de police.

3/ Travaux divers

- Les stores écoles, mairies et salle des fêtes sont commandées, ainsi que le meuble pour l'école.
- Anne-Sophie souhaite aménager la cour de l'école avec des fresques dessinées. Les devis de peinture demandés n'étant pas probants, une nouvelle demande sera faite auprès du service voirie de la CA3B.
- Panneaux de signalisation complémentaires : les devis renvoyés ne sont pas adaptés à ce qui a été demandé. On renouvelle la demande.
- Défibrillateur : les devis sont à réactualiser.

4/ Projet Nuit des Etoiles du 15 septembre 2018

Le Planétarium se propose de venir à 14h30 et d'organiser trois séances d'une vingtaine de personnes (à ajuster selon le nombre de personnes) et de favoriser des inscriptions à l'avance afin d'optimiser les séances.

Une conférence suivra vers 20 heures (3/4 heure) et enfin vers 21h15 il sera possible d'observer les étoiles à l'extérieur avec des télescopes. En cas de mauvais temps, il est possible d'organiser une exposition photo.

5/ CABBB

La Communauté d'Agglomération a approuvé, lors de son Conseil communautaire du 26 mars 2018, l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération et une modification de ses statuts. L'extension des compétences vise à doter la Communauté d'Agglomération des nouvelles compétences facultatives suivantes :

- Des compétences complémentaires à celles de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » et s'organisant autour de missions plus larges que celles de la GEMAPI assurées par le Syndicat de rivière,
- la compétence « fourrière animale »
- la prise en charge des cotisations au SDIS et de l'allocation de vétérance à compter du 1^{er} janvier 2019.

La modification statutaire prévoit également une rédaction plus précise de la compétence facultative relative au crématorium et à la réintroduction de la compétence obligatoire relative aux documents d'urbanisme. La décision de modification étant subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux, une délibération a été prise pour approuver les extensions de compétences et la modification des statuts de la CABBB.

6/ Affaires diverses

- Fibre optique

La réunion d'information organisée par le SIEA le 24 avril 2018 a permis de présenter à la population comment accéder à la fibre optique et d'expliquer pourquoi certaines zones seront connectées dans un second temps, voire encore plus tard pour les zones les plus éloignées.

Une partie du hameau de Villeneuve ne sera connectée qu'en septembre (problème de positionnement d'un poteau EDF). Des flyers sont à disposition en mairie pour tester l'éligibilité.

- Ain-Habitat

Les appels d'offre aux entreprises sont lancés avec une réponse jusqu'au 27 mai 2018. Les travaux devraient débuter fin juin, début juillet.

- <u>Assurances</u>

Monsieur le Maire a rencontré le responsable du secteur et balayé les contrats. Une mise à jour des dossiers a permis une économie de 720,00 €.

D'autres groupes d'assurances seront questionnés pour faire jouer la concurrence.

- Vannage de Leschaux

La réunion organisée avec l'EPTB (Etablissement public Territorial du Bassin) a permis d'exposer les problématiques. Des propositions seront faites au Syndicat Sevron-Solnan pour résoudre la problématique de ces vannes.

- Aides aux communes

Le Département de l'Ain a modifié le règlement pour l'attribution des subventions dans le cadre de la dotation territoriale. Il propose une enveloppe pour deux projets par commune d'un montant de 15 % sur trois ans.

- Club de Foot de Marboz

Le club se propose de racheter les cages de foot A7. Se pose la question du prix vu la vétusté.

- <u>Fête de Domsure</u>

Les courses cyclistes se dérouleront le samedi 26 mai, clôturées par un pot, bal des enfants à 19h30, retraite aux flambeaux, bal des jeunes, feu d'artifice...).

Le dimanche 27 mai est organisée la fête du bonbon tout l'après-midi (stands, baby-foot géant,

L'exposition photo, installée jusque-là à la bibliothèque de Beaupont, sera visible à Domsure (vestiaire du foot).

- La plaine tonique

Tous les habitants de la Communauté d'Agglomération peuvent désormais bénéficier d'un accès gratuit à la plage de La Plaine Tonique sous réserve de posséder une carte. Cette carte, nominative, est établie à la cité administrative de Montrevel-en-Bresse, place de la Résistance, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi après-midi. Fournir un justificatif de domicile et une photo d'identité et s'acquitter de frais de gestion annuel de 5 €.

Tous les détails sont expliqués sur le site internet de la commune de Domsure.

- Les enfants des écoles ont envoyé une carte de remerciements. Ils sont rentrés de leur voyage dans le Lot où ils ont passé une belle semaine, pratiqué des activités intéressantes et bénéficié d'un temps agréable.
 - Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 05 juin 2018

Prochain Conseil Municipal: jeudi 07 juin 2018 à 20 heures.